

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 7.918

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad)
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**
AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**
Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**
GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78^E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**
Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134
AGLOH Abla Egnonam, Université de Lomé (Togo)
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)
LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M'BAHIAKRO (Centre de la Côte d'Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D'UN PRODUIT D'APPEL TOURISTIQUE** ----- 409
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D'AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE**----- 445
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d'Ivoire)
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- 26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN
CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481**
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
- 27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION
CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494**
KWENDAHOUA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
- 28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE
L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU
TCHAD ----- 510**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
- 29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN
REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530**
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
- 30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE
D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549**
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
- 31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES
INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-
ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567**
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte
d'Ivoire)
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte
d'Ivoire)
- 32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À
LIBREVILLE----- 584**
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

- 33. LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE
CIRAŊBA-LOBI----- 603**
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),
Burkina Faso
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
- 34. BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628**
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
- 35. PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641**
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
- 36. SOUCCÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654**
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,
Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 37. DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE
ROMAN GABONAIS----- 673**
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
- 38. LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692**
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
- 39. LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709**
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 40. PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728**
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
- 41. NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)
----- 742**
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE
D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES
CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS
D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI
KONAN BEDIE.** ----- 776
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF
BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE
DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA,
BURKINA FASO)** ----- 810
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina Faso)
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-
ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi
(Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE
CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII^E-XVIII^E
SIECLES** ----- 848
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO
DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII^E-XIX^E
SIECLES)** ----- 863
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,
(Côte d'Ivoire)**

LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE

CIRAŊBA-LOBI

Pr SISSAO Alain Joseph,
Directeur de Recherches en Littérature orale africaine, Institut
des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST), Burkina Faso

03 B.P. 7047 Ouagadougou

Tél : 36 07 46 / 36 28 35

Fax : 36 08 62

E-mail : alainsis@hotmail.com

&

Dr SOULAMA Mandjin Adama

Etudes Culturelles Africaines (ECA)

Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)

LLAES (Laboratoire Littératures Arts, Espaces et Sociétés)

Tel : (226) 70 08 45 70 / 66 37 76 62

E-mail : soulamamandjinadama@gmail.com

Résumé : Les alliances et parentés à plaisanterie constituent une institution socioculturelle majeure en Afrique de l'Ouest, favorisant la cohésion sociale et la gestion pacifique des tensions. Chez les Ciraŋba du Burkina Faso, elles s'inscrivent dans des relations historiques avec les Lobi et d'autres peuples voisins. Cette étude analyse le mythe fondateur de cette alliance tel que transmis par la tradition orale. Le récit évoque une origine commune et un événement ayant scellé une fraternité durable. À partir d'une approche anthropologique, l'étude met en évidence les dimensions symboliques et sociales du mythe. Elle montre son rôle dans la construction de la mémoire collective. Enfin, elle souligne l'importance de cette institution dans la régulation des conflits et le maintien de la cohésion intercommunautaire.

Mots clés : alliance à plaisanterie ; mythe fondateur ; tradition orale ; *Ciraŋba-lobi* ; cohésion sociale ; régulation des conflits.

THE FOUNDING MYTH OF JOKING KINSHIP AMONG THE CIRAŊBA AND LOBI

Abstract : Joking kinship alliances are a major sociocultural institution in West Africa, promoting social cohesion and peaceful conflict management. Among the *Ciraŋba* of Burkina Faso, these alliances are rooted in historical relations with the *Lobi* and other neighboring groups. This study analyzes the founding myth of this

alliance as transmitted through oral tradition. The narrative highlights a shared origin and an event that established lasting fraternity. Using an anthropological approach, the study reveals the symbolic and social dimensions of the myth. It demonstrates its role in shaping collective memory. Finally, it emphasizes its importance in conflict regulation and the maintenance of intercommunity harmony.

Key words : joking kinship; founding myth; oral tradition; Ciraŋba-lobi; social cohesion; conflict regulation.

Introduction

Au Burkina Faso, les parentés à plaisanterie constituent une institution sociale profondément ancrée dans les traditions culturelles des différentes communautés. Se manifestant par des échanges de moqueries, de taquineries et de plaisanteries ritualisées entre groupes alliés, cette pratique remplit des fonctions sociales essentielles : régulation des tensions, renforcement de la tolérance et maintien de la cohésion intercommunautaire. Parmi les formes d'alliances à plaisanterie observées dans le pays figurent celles qui unissent les *Ciraŋba* et les *Lobi*. Ces deux groupes entretiennent des relations quotidiennes marquées par l'humour et la familiarité, traduisant l'existence d'une alliance reconnue par la tradition. Toutefois, bien que largement vécues, leurs origines et leurs fondements symboliques demeurent peu étudiés dans la littérature scientifique, les récits explicatifs étant principalement transmis par la tradition orale. C'est précisément lors de nos recherches en maîtrise sur les rites funéraires des Ciraŋba de Djarabakoko, dans la région des Cascades au Burkina Faso, que nous avons eu connaissance de ce mythe pour la première fois. Au cours de nos échanges avec le chef de village, véritable bibliothèque vivante de la mémoire collective de sa communauté, celui-ci a évoqué une mort singulière qui serait à l'origine du pacte fondateur unissant *Ciraŋba* et *Lobi*. Ce récit, livré au fil d'une conversation sur les rites funéraires, nous a interpellés au point de nous inciter à revenir sur nos traces pour mieux interroger ce mythe fondateur et en comprendre les dimensions historiques, symboliques et sociales. C'est cette démarche réflexive qui fonde la question centrale de la présente étude : quels sont les fondements historiques, symboliques et sociaux des alliances à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et

les *Lobi* ? Pour y répondre, cette étude mobilise plusieurs cadres théoriques complémentaires : la théorie historico-anthropologique et fonctionnaliste de Sissao Alain Joseph, l'approche anthropologique des mythes et des traditions orales, la théorie de la mémoire collective et de la transmission culturelle, ainsi que l'approche fonctionnaliste des institutions sociales. La combinaison de ces approches permet la collecte de récits oraux auprès d'informateurs clés, l'analyse des signes, symboles et codes culturels structurant cette alliance, et l'examen des conditions sociales et historiques dans lesquelles ce pacte fondateur a émergé et s'est perpétué.

Clarification conceptuelle

Selon Sissao Alain Joseph (2002 : 43) « l'on parle de parenté à plaisanterie » lorsqu'il y a un lien de consanguinité contracté par le mariage entre deux groupes ou deux familles, à l'intérieur de la famille (par exemple le grand-père et le petit fils). A l'inverse, on parlera « d'alliance à plaisanterie » lorsqu'il existe un lien (alliance) entre deux groupes, deux villages, deux quartiers, ou deux régions, deux ethnies, deux patronymes par le biais des ancêtres qui ont scellé un pacte sacré basé sur les relations amicales régies par les codes de la plaisanterie, assorties de liens de non-agression, d'assistance mutuelle, de respect et de solidarité. Il peut y avoir aussi un pacte symbolique de sang qui scelle l'entente entre deux ancêtres ou deux amis qui deviennent des alliés à plaisanterie. Nous parlerons ici d'alliance à plaisanterie au lieu de parenté à plaisanterie parce que le lien se déploie entre deux ethnies : les *Ciraŋba* et les *Lobi*.

Revue de littérature

Les alliances et parentés à plaisanterie, largement répandues en Afrique de l'Ouest, ont suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs qui en ont proposé différentes interprétations quant à leur origine, leur signification et leurs fonctions sociales. Selon Sékou Tall (2005), le « sanankuya » (en dioula), *rakiire* ou *dakiire* (en moore), *dinnoliraku* (en fulfulde), désignant la parenté à plaisanterie ou alliances cathartiques, aurait, suivant la tradition, son origine dans les règles du totémisme acquis. Dans la même perspective, le Pr A. Badini (1994) souligne la difficulté d'expliquer la parenté

à plaisanterie, en raison notamment du fait que cette notion, profondément ancrée dans les cultures négro-africaines, n'est pas rigoureusement définie dans les dictionnaires de la langue française. Il distingue deux approches complémentaires. D'une part, l'approche philosophique inscrit ce phénomène dans le principe de l'altérité, en le considérant comme une source d'enrichissement plutôt que comme un facteur d'exclusion. D'autre part, l'approche anthropo-sociologique appréhende la parenté à plaisanterie comme un jeu social d'accueil de l'autre, un mécanisme qui invite à apprivoiser l'altérité à travers l'humour et la familiarité. Par ailleurs, Dramane Sessouma (1993, p. à compléter), dans un article paru dans l'hebdomadaire *Regard* (n°037 du 21 au 27 juin 1993), met en évidence certaines formes concrètes de relations à plaisanterie. Il explique que les Yadsé et les Gourmantché, bien qu'éloignés, entretiennent des alliances à plaisanterie. De même, des anecdotes telles que « la tête du chien » entre San et Bisa ou « le vol de l'eau de mil » (*zom koom*) entre Moose et San illustrent ces relations. Ces récits, parfois plus symboliques que réalistes, visent à affirmer la supériorité d'un groupe sur un autre.

L'auteur distingue également plusieurs types de relations à plaisanterie. Le premier type est fondé sur l'histoire, notamment les interactions passées entre groupes ethniques. Le deuxième type repose sur la toponymie et concerne les relations entre localités. Ainsi, les habitants de Koupéla, ville située à l'est du Burkina Faso, entretiennent des relations de plaisanterie avec ceux de Zorgho, dans la même région, en échangeant des propos satiriques visant parfois l'ensemble de la province du Ganzourgu.

Dans une approche plus globale, le Pr André Nyamba affirme que « les alliances et les parentés à plaisanterie sont comme des formes de communications sociales entre des parents occupant des positions spécifiques au sein de la famille ou entre des groupes ethniques différents, mais ayant partagé un fait d'histoire commun dans un passé lointain ». Cette définition met en évidence la dimension communicationnelle et historique de ces relations.

Malgré la richesse de ces travaux, le cas spécifique des relations de parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les *Lobi* demeure peu étudié. La présente recherche entend ainsi combler cette lacune en s'appesantissant sur cette alliance particulière. Dans cette perspective, l'article s'organise en quatre parties : la présentation de la problématique, les cadres théoriques et la méthodologie, l'analyse du mythe fondateur de la parenté à plaisanterie *Ciraŋba-Lobi*, ainsi que la discussion et la conclusion. Examinons à présent la problématique, notamment les questions de recherche, les hypothèses et les objectifs de recherche.

1. La problématique

Si la pratique de la parenté à plaisanterie est bien observée dans la vie sociale quotidienne, les récits qui en expliquent l'origine et les fonctions restent peu étudiés. Il s'agit donc d'analyser comment ces mythes fondateurs structurent la mémoire collective et régulent les interactions sociales sur les origines socio-historiques et anthropologiques : les textes fondateurs, mythes et légendes. (Sissao, 2002).

1.1. Questions de recherche

L'étude des relations d'alliance à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi* soulève plusieurs interrogations fondamentales sur leurs origines, leur signification et leur rôle dans la vie sociale des deux communautés. Ces questions s'articulent directement autour de la problématique principale.

Question principale

Quels sont les fondements des alliances à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi* ?

Questions secondaires

- Quel est le mythe fondateur qui explique l'origine historique et symbolique de l'alliance à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi*, tel qu'il est transmis par la tradition orale ?
- Quelles fonctions sociales les alliances à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi* remplissent-elles dans la cohésion intercommunautaire et la gestion des conflits dans la région des Cascades ?

1.2. Les hypothèses de recherche

À partir des questions formulées, cette étude avance des hypothèses permettant de guider l'analyse du mythe fondateur et de ses implications sociales.

Hypothèse principale

Les alliances à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi* reposent sur un mythe fondateur historique et symbolique transmis par la tradition orale.

Hypothèses secondaires

- Le mythe fondateur explique l'origine et la signification symbolique de l'alliance à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi*.
- Les alliances à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi* contribuent à la cohésion sociale et à la gestion des conflits intercommunautaires dans la région des Cascades.

1.3. Les objectifs de la recherche

L'étude se fixe des objectifs précis afin de mieux comprendre les dimensions historiques, symboliques et sociales des relations de parenté à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi*.

Objectif général

Analyser le mythe fondateur des alliances à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi*, tel que transmis par la tradition orale, afin d'en comprendre les dimensions historiques, symboliques et sociales.

Objectifs spécifiques

- Identifier et expliquer l'origine et la signification symbolique de l'alliance à plaisanterie entre *Ciraŋba et Lobi*.
- Examiner le rôle des alliances à plaisanterie dans la cohésion sociale et la gestion des conflits intercommunautaires dans la région des Cascades.

2. Théories et méthodologie

L'analyse du mythe fondateur et des pratiques de parenté à plaisanterie entre *Ciraŋba* et *Lobi* nécessite de combiner plusieurs perspectives théoriques et méthodologiques. Cette section présente les principaux cadres conceptuels qui orientent la recherche.

2.1 Théories de recherche

Pour analyser la portée symbolique et sociale des relations de parenté à plaisanterie entre *Ciraŋba* et *Lobi*, cette étude mobilise plusieurs cadres théoriques complémentaires : la théorie historico-anthropologique et fonctionnaliste, l'approche anthropologique des mythes et des traditions orales, la théorie de la mémoire collective et de la transmission culturelle, ainsi que l'approche fonctionnaliste des institutions sociales.

2.1.1. La théorie historico-anthropologique et fonctionnaliste

La réflexion de Alain Joseph Sissao sur la parenté à plaisanterie s'inscrit dans une perspective analytique structurée qui articule distinction conceptuelle, fondement historico-symbolique et fonction sociale. Son apport théorique majeur réside d'abord dans la clarification terminologique qu'il propose entre parenté à plaisanterie et alliance à plaisanterie, deux notions souvent confondues dans les usages courants mais qui renvoient, chez lui, à des réalités sociologiques distinctes. Selon Sissao (2002 : 43), l'on parle de parenté à plaisanterie lorsqu'il existe un lien de consanguinité contracté par le mariage entre deux individus ou deux familles, à l'intérieur même de la structure familiale. Cette forme de relation s'observe notamment dans les interactions entre certaines catégories de parents, comme le grand-père et le petit-fils, où la plaisanterie, la moquerie codifiée et la liberté de ton sont socialement permises. Dans ce cas précis, la plaisanterie ne relève pas d'un simple jeu verbal, mais constitue un mécanisme de régulation interne des rapports familiaux. Elle contribue à atténuer les tensions liées à la hiérarchie générationnelle, tout en renforçant la proximité affective. Ainsi, la parenté à plaisanterie apparaît

comme une modalité relationnelle intrafamiliale, enracinée dans les liens de sang et les alliances matrimoniales. À l'inverse, Sissao définit l'alliance à plaisanterie comme une relation qui dépasse le cadre familial pour s'inscrire dans un espace social plus large. Elle concerne des entités collectives telles que les villages, les quartiers, les ethnies, les patronymes ou encore les régions. Cette forme d'alliance repose sur un lien indirect, médiatisé par les ancêtres, qui ont, à un moment donné de l'histoire, scellé un pacte. Ce pacte est décrit comme un engagement sacré, souvent fondé sur des relations amicales ou sur des événements marquants, et régi par des codes précis de plaisanterie. À ce titre, l'alliance à plaisanterie n'est pas une simple interaction sociale spontanée : elle est une institution héritée, transmise de génération en génération, et reconnue collectivement. Sissao souligne par ailleurs que cette alliance peut être consolidée par un pacte symbolique de sang, conclu entre deux ancêtres ou deux individus qui décident de devenir alliés. Ce geste, hautement symbolique, traduit une volonté de fraternisation durable, transformant une relation individuelle en un lien collectif et transhistorique. À travers cet élément, la théorie de Sissao met en évidence la dimension à la fois historique, mythique et sacrée de la parenté à plaisanterie. L'origine de l'alliance ne se situe pas uniquement dans des faits empiriques, mais aussi dans une mémoire collective reconstruite et sacralisée.

Dans un autre passage (2002 : 92), Sissao approfondit cette perspective en avançant deux origines explicatives de ces alliances : le territoire partagé (dont ont vécu les communautés *ciraŋba* et *lobi*, qui ont une même origine : l'actuel Ghana.) et le conflit. Il affirme que la parenté à plaisanterie naît souvent de la cohabitation ancienne entre deux groupes, qui ont été amenés à interagir de manière régulière. Cette proximité spatiale favorise les échanges, mais peut également engendrer des tensions. C'est dans ce contexte que survient le second élément explicatif : le conflit. Selon lui, de nombreuses alliances à plaisanterie sont consécutives à des affrontements entre groupes, lesquels, après s'être opposés, décident d'instaurer un pacte de non-agression. L'exemple de Boulsa et Téma, illustre parfaitement cette dynamique : des communautés autrefois en conflit établissent par la suite une relation

de plaisanterie codifiée afin de prévenir de nouvelles hostilités. Ainsi, la plaisanterie devient un outil de transformation sociale, permettant de convertir une mémoire conflictuelle en une relation pacifiée et ritualisée. Elle fonctionne comme un langage symbolique à travers lequel les anciens adversaires peuvent interagir sans raviver les tensions. Cette transformation du conflit en alliance révèle le caractère profondément fonctionnel de l'institution. En effet, au-delà de ses origines, Sissao insiste sur les normes sociales qui encadrent la parenté à plaisanterie. Celle-ci est régie par un ensemble de règles implicites mais strictes, parmi lesquelles figurent la non-agression, l'assistance mutuelle, le respect réciproque et la solidarité. Les partenaires de plaisanterie ont ainsi des droits (se moquer, interpeller librement) mais aussi des devoirs (porter secours, éviter toute violence réelle). Cette ambivalence entre liberté et contrainte fait de la plaisanterie un espace de régulation sociale, où les tensions peuvent s'exprimer sans dégénérer.

En définitive, la théorie de Sissao peut être qualifiée de théorie historico-anthropologique et fonctionnaliste de la parenté à plaisanterie. Elle met en évidence une double réalité : d'une part, la parenté à plaisanterie comme relation intrafamiliale fondée sur la consanguinité, et d'autre part, l'alliance à plaisanterie comme institution intercommunautaire issue de pactes ancestraux, souvent consécutifs à des conflits ou à une cohabitation ancienne (cas des *ciraŋba* et des *Lobi*). Dans les deux cas, la plaisanterie n'est jamais anodine : elle constitue un instrument social de cohésion, de pacification et de régulation des rapports humains, assurant la stabilité et la continuité des relations entre individus et groupes.

2.1.2. Approche anthropologique des mythes et des traditions orales

Cette perspective permet d'étudier la structure et le sens des récits transmis oralement. Selon Claude Lévi-Strauss (1955), les mythes organisent les expériences humaines et fournissent des modèles pour interpréter les relations sociales et les conflits dans une communauté. Dans *Aspects du mythe* (1963), Mircea Eliade définit le mythe non comme une fiction, mais comme une histoire sacrée relatant une création au temps primordial. Il montre que l'homme archaïque (« homo religiosus »)

vit en imitant ces modèles divins pour structurer son monde et donner sens à son existence, se réintégrant ainsi dans le sacré.

- **Fonction du mythe** : Le mythe raconte comment une réalité est née (cosmogonie, mort, culture), donnant une signification au monde.
- **Temps et espace sacrés** : Le mythe transporte l'homme du temps profane vers le « temps fort » des origines, permettant de revivre l'événement fondateur.
- **Rites et mythes** : Les rites sont des répétitions de ces actes mythiques (ex : la construction d'une maison reproduit la création du cosmos).
- **Persistance moderne** : Eliade, selon Cairn.info, soutient que la pensée mythique persiste dans le monde moderne, transformée sous forme de mythes séculiers (cinéma, héros, idéologies politiques).
- **L'angoisse du temps** : Par le retour éternel (rituels), l'homme cherche à échapper à la fuite du temps linéaire et à la mort.

2.1.3. Théorie de la mémoire collective et de la transmission culturelle

Elle éclaire la manière dont les sociétés conservent et transmettent leurs savoirs et valeurs à travers les générations. Maurice Halbwachs (1997) souligne que la mémoire collective est essentielle pour la cohésion sociale et pour la légitimation des pratiques traditionnelles. Cette perspective met en évidence le rôle des pratiques de parenté à plaisanterie dans la régulation sociale, la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion entre communautés. Selon Émile Durkheim (1912), les institutions sociales remplissent des fonctions essentielles pour maintenir l'ordre et la solidarité au sein de la société. De même, Michel Izard (1984) montre que les pratiques rituelles et les échanges symboliques contribuent à l'intégration sociale et à la stabilité des communautés. Ces cadres théoriques offrent un outil d'analyse pertinent pour comprendre comment les mythes et les pratiques rituelles structurent les relations intercommunautaires et garantissent la continuité des valeurs socioculturelles des *Ciranba* et de leurs alliés.

2.2. Méthodologie de recherche

Dans le cadre de cette étude, la méthodologie adoptée est de nature qualitative. Elle vise à explorer en profondeur le mythe fondateur et les pratiques de parenté à plaisanterie entre *Ciraŋba* et *Lobi*, en privilégiant une approche compréhensive centrée sur les significations culturelles et sociales. Ainsi, la recherche repose sur une combinaison de plusieurs techniques complémentaires. D'abord, la collecte de données s'appuie sur la tradition orale, à travers le recueil de témoignages auprès d'informateurs clés issus des communautés *ciraŋba* et *Lobi*. Cette démarche permet d'accéder aux récits mythiques et aux savoirs locaux transmis de génération en génération. Ensuite, une analyse qualitative de ce récit mythique est menée afin d'étudier son contenu, sa structure et sa signification symbolique. Cette étape permet de dégager les éléments constitutifs du mythe et d'en comprendre la portée sociale et culturelle. Par ailleurs, l'étude intègre une observation des pratiques sociales, notamment à travers le suivi et la description des interactions rituelles et humoristiques liées à la parenté à plaisanterie. Cette approche permet de confronter les discours aux pratiques effectives. Enfin, une analyse documentaire est réalisée à partir de sources écrites et de travaux existants sur la parenté à plaisanterie, afin de compléter et d'enrichir l'interprétation des données recueillies sur le terrain. L'ensemble de ces méthodes permet ainsi d'assurer une compréhension globale et approfondie du phénomène étudié.

3. Le mythe fondateur des relations de parenté à plaisanterie *ciraŋba - lobi*

L'analyse du mythe fondateur des relations de parenté à plaisanterie entre *Ciraŋba* et *Lobi* permet de mettre en lumière les origines, les significations et les fonctions sociales de cette pratique.

3.1. Présentation du mythe fondateur *ciraŋba - lobi*

Selon le regretté Karama Baba Paul (1930-2020), chef du village de Djarabakôkô, lors d'une interview réalisée le 25 août 2013 par nous-même, Soulama Mandjin Adama, dans le cadre de nos travaux de maîtrise, des informations

précieuses avaient été recueillies sur la parenté à plaisanterie. Soucieux d'approfondir ces données, nous sommes retourné sur le terrain afin d'obtenir des compléments d'information. Cependant, à notre arrivée, le chef avait déjà rejoint ses ancêtres. Néanmoins, d'autres informateurs au sein de la communauté ont permis de recueillir des informations supplémentaires sur la parenté à plaisanterie, contribuant ainsi à enrichir l'analyse de cette institution sociale.

Le texte mythique

« Dans la vie rien n'est fait au hasard. L'alliance à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les *Lobi* proviendrait de cette familiarité d'antan perdue. Certes, l'un des parents des *Ciraŋba* ou des *Lobi* dans ses aventures aurait trouvé la mort. L'autre se serait débrouillé pour non seulement inhumer le mort mais encore pour lui organiser des obsèques dignes en hommage de son frère. Lorsque l'autre peuple se serait rendu compte de ce grand geste, signe de fraternité, d'amour, d'humanisme, de compassion et de solidarité, il se serait juré de ne jamais se quereller et de ne jamais souiller la terre de sang par le fait de mésentente avec l'autre partie. Depuis ce temps, il a toujours existé une parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest du Burkina Faso, c'est-à-dire les *Lobi*, les *Dagara* et les *Djan*, etc. De plus, ils se sont considérés depuis cette époque comme des parents liés par cette mythologie de la mort, considérée comme l'origine de la parenté à plaisanterie *ciraŋba-lobi*. » Le mythe fondateur relate un événement ancien où les ancêtres *ciraŋba* et *Lobi*, issus d'une même lignée, ont scellé une alliance symbolique. Ce récit, transmis oralement de génération en génération, explique la genèse des relations de parenté à plaisanterie entre ces deux communautés et légitime leur proximité sociale et culturelle. Comme le souligne Sissao (2002), de telles alliances symboliques jouent un rôle central dans la construction des relations intercommunautaires au Burkina Faso.

3.2. Analyse symbolique du mythe fondateur

Le mythe fondateur de l'alliance à parenté à plaisanterie entre *Ciraŋba* et *Lobi* est construit autour de l'événement central de la mort d'un membre de l'une des communautés. Le texte souligne que « l'un des parents des *Ciraŋba* ou des *Lobi* aurait

trouvé la mort ». Cette formulation, au conditionnel, n'indique pas seulement un événement historique, mais confère au récit une dimension mythique, qui situe la mort comme catalyseur de l'alliance. Dans la symbolique africaine, la mort n'est pas un simple accident : elle est un événement qui bouleverse les équilibres sociaux et appelle une réponse rituelle, capable de transformer les relations entre groupes. Le fait que l'autre communauté « se serait débrouillée non seulement pour inhumer le défunt, mais aussi pour lui organiser des obsèques dignes en hommage à son frère » revêt une importance particulière, soulignant la solidarité et le respect mutuel qui caractérisent les relations entre les communautés.

3.2.1. Un acte de reconnaissance de l'humanité et de la dignité du défunt

Dans le récit mythique, l'inhumation du mort par l'autre communauté constitue un geste d'une portée symbolique majeure. En effet, inhumer un défunt revient reconnaître son humanité et sa dignité, même lorsqu'il appartient à un groupe différent. Dans de nombreuses sociétés africaines, le respect accordé au corps du défunt ne concerne pas seulement la famille biologique, mais engage également la responsabilité morale de la communauté. Ainsi, refuser l'inhumation ou abandonner un mort serait perçu comme une atteinte grave à l'ordre social et spirituel. À l'inverse, prendre en charge les rites funéraires d'autrui traduit un profond respect de la personne humaine et des valeurs communautaires. Dans cette perspective, l'inhumation symbolise également le respect des rites funéraires nécessaires à la continuité de l'ordre social et cosmique. Les rites mortuaires permettent, en effet, d'assurer le passage du défunt vers le monde des ancêtres et d'éviter que son esprit ne demeure dans une situation d'errance susceptible de troubler l'équilibre de la communauté. Comme l'explique Jean Cauvin (1978), la parole et les pratiques rituelles issues de la tradition participent à la régulation de la vie sociale et à la transmission des valeurs fondamentales de la société. Dans ce sens, le geste d'inhumer un mort appartenant à une autre communauté ne relève pas seulement d'une obligation rituelle, mais constitue aussi un acte de reconnaissance sociale et symbolique. Dans le mythe étudié, ce geste prend une dimension encore plus forte :

l'inhumation du défunt par l'autre groupe devient le fondement même de la relation de confiance et de fraternité entre les communautés. Le fait de prendre soin du mort d'autrui exprime une solidarité exceptionnelle, qui dépasse les frontières ethniques et transforme un événement tragique en un acte fondateur d'alliance. À ce propos, Sory Camara (1983) souligne que les récits issus de la tradition orale africaine servent souvent à expliquer l'origine des relations sociales et des alliances entre groupes, en inscrivant ces liens dans une mémoire collective partagée. On peut illustrer cette logique par plusieurs situations observées dans les sociétés africaines : lorsqu'un voyageur ou un étranger meurt loin de sa famille, il arrive que la communauté d'accueil prenne en charge les funérailles afin de préserver la dignité du défunt et d'éviter une rupture de l'ordre social. De même, dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, l'hospitalité envers l'étranger implique également la responsabilité morale de lui assurer une sépulture honorable en cas de décès. Ces pratiques témoignent de la conception selon laquelle la dignité humaine ne disparaît pas avec la mort et doit être protégée par la communauté.

Ainsi, dans le mythe de l'alliance à plaisanterie entre *Ciraŋba* et *Lobi*, l'inhumation du mort par l'autre groupe n'est pas un simple détail narratif (Sissao, 2002 : 130). Elle constitue un symbole puissant de solidarité et d'humanisme, qui transforme la mort en un moment de rapprochement entre les peuples. Comme le rappelle Jacques Chevrier (1986), les récits de la tradition orale africaine ne se limitent pas à raconter des événements ; ils servent aussi à transmettre des valeurs sociales et morales essentielles, telles que la fraternité, la solidarité et le respect de la personne humaine. Au-delà du simple acte d'inhumer le défunt, le mythe insiste également sur un autre geste significatif : l'organisation d'obsèques dignes en hommage au « frère » disparu. Cette dimension rituelle renforce davantage la portée symbolique de l'événement et contribue à transformer la mort en un véritable pacte d'alliance entre les communautés.

3.2.2. Liens de parenté dépassant le cadre familial biologique

Dans le mythe fondateur de l'alliance à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest, le récit précise qu'après avoir inhumé le défunt, l'autre communauté « lui aurait encore organisé des obsèques dignes en hommage de son frère ». Ce détail dépasse le simple accomplissement d'un devoir rituel. Il révèle l'existence d'une fraternité symbolique qui transcende la parenté biologique. Dans ces sociétés, la parenté peut s'étendre à des groupes ou à des peuples à travers des alliances historiques ou mythiques. Le terme « frère » employé dans le récit doit ainsi être compris dans un sens social et symbolique, exprimant une proximité morale entre les communautés. Comme le souligne Jacques Chevrier (1986), les récits de la tradition orale africaine participent à la construction de liens symboliques entre groupes, souvent présentés sous la forme d'alliances ancestrales. Dans ce contexte, organiser des obsèques dignes ne consiste pas seulement à accomplir un rite funéraire, mais aussi à honorer le défunt comme un parent. Ce geste traduit une volonté d'intégrer symboliquement l'autre dans le cercle de la parenté. À ce propos, Sory Camara (1983) rappelle que la parole traditionnelle et les récits mythiques jouent un rôle essentiel dans la construction de la mémoire collective et dans la légitimation des alliances sociales. Ainsi, dans le mythe *ciraŋba-Lobi*, l'organisation des obsèques devient un acte fondateur de fraternité intercommunautaire. L'alliance à plaisanterie qui en découle peut-être interprétée comme une forme institutionnalisée de cette fraternité symbolique, transmise par la mémoire collective.

3.2.3. L'alliance par le sang et par la mémoire

Dans le récit mythique, l'alliance entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest se renforce à travers une dimension symbolique liée au sang et à la mémoire collective. Le texte évoque l'idée de « ne jamais souiller la terre de sang ». Dans de nombreuses cosmologies africaines, le sang est perçu comme le symbole de la vie et de la filiation ; le verser sur la terre, notamment par la violence, représente une rupture grave de l'ordre social et spirituel. Dans ce contexte, la formule « ne jamais souiller la terre de sang » peut être interprétée comme un engagement à préserver la paix entre

les communautés alliées. La terre, considérée comme un espace sacré où vivent les hommes et reposent les ancêtres, ne doit pas être profanée par la violence. Le mythe instaure ainsi une interdiction symbolique des conflits entre les peuples liés par la parenté à plaisanterie. Par ailleurs, les rites funéraires évoqués dans le récit participent à la transmission de cette alliance. L'inhumation et l'organisation d'obsèques dignes inscrivent l'événement dans la mémoire collective, entretenue par la tradition orale et la parole transmise de génération en génération.

Le serment selon lequel les deux parties « se seraient juré de ne jamais se quereller et de ne jamais souiller la terre par le fait de mésentente » exprime ainsi la dimension morale de l'alliance. La parenté à plaisanterie apparaît dès lors comme l'expression sociale de ce pacte originel, à travers les plaisanteries et moqueries rituelles qui servent de mécanismes de régulation et de prévention des conflits. Ainsi, à travers l'inhumation du défunt, l'organisation d'obsèques dignes et le serment de ne jamais verser le sang, le mythe met en évidence les valeurs fondamentales de cette alliance : fraternité, solidarité, tolérance et régulation des tensions sociales.

3.2.4. L'engagement à résoudre les conflits par l'humour, la plaisanterie et la médiation

Dans le mythe fondateur de la parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest, l'idée selon laquelle les deux communautés « se seraient juré de ne jamais se quereller » constitue un élément central de l'alliance. Cette formule exprime un engagement à éviter les conflits violents et à privilégier des modes pacifiques de régulation des tensions sociales. Dans ce contexte, la parenté à plaisanterie apparaît comme une institution favorisant la résolution des différends par des moyens symboliques tels que l'humour, la plaisanterie et la médiation. Les moqueries rituelles, les taquineries et les échanges humoristiques entre membres des groupes alliés permettent d'exprimer certaines critiques sans provoquer de rupture sociale. Ces pratiques, bien que parfois provocatrices, sont socialement codifiées et reconnues comme des moyens légitimes de maintenir la cohésion entre les communautés.

Les groupes alliés peuvent également intervenir comme médiateurs lors de différends opposant des individus ou des communautés. Leur statut particulier leur permet de désamorcer les tensions à travers la plaisanterie ou des formes symboliques de réconciliation. À ce propos, Alain Joseph Sissao (2002) souligne que les alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso constituent de véritables mécanismes traditionnels de gestion des conflits et de maintien de la paix sociale. Ainsi, l'engagement à « ne jamais se quereller » doit être compris comme un principe fondateur de régulation sociale. Il impose aux communautés concernées de privilégier le dialogue, l'humour et la médiation dans la gestion des tensions, transformant ainsi le potentiel conflit en espace de rapprochement et de solidarité.

3.2.5. Le respect des ancêtres et de la communauté

Dans le mythe fondateur de la parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest, l'expression « ne jamais souiller la terre » occupe une place centrale dans le serment d'alliance. Cette formule ne renvoie pas seulement à l'interdiction de la violence, mais possède également une dimension spirituelle profondément ancrée dans les représentations africaines. La terre y est considérée comme un espace sacré lié aux ancêtres et à la continuité de la communauté. Elle accueille les morts et protège les vivants. La souiller par la violence ou la mésentente reviendrait ainsi à perturber l'équilibre entre le monde des hommes et celui des ancêtres. L'interdiction de « souiller la terre » apparaît donc comme un appel à préserver l'harmonie sociale et le respect de l'ordre ancestral. Le serment évoqué dans le mythe exprime ainsi une responsabilité collective : maintenir la paix entre les communautés et respecter la mémoire des ancêtres. À travers la tradition orale, cette alliance est transmise de génération en génération et rappelle les engagements pris par les ancêtres. Ainsi, le mythe transforme un événement tragique ; la mort, en un mécanisme symbolique de cohésion sociale. L'inhumation, les obsèques et le serment de ne jamais souiller la terre fondent une alliance durable basée sur la fraternité, la solidarité et la paix entre les communautés.

3.3. Valeurs sociales véhiculées par la parenté à plaisanterie

L'analyse du mythe fondateur et des pratiques sociales associées à la parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest met en évidence un ensemble de valeurs sociales fondamentales qui structurent les relations entre les communautés. Ces valeurs, transmises par la tradition orale et les interactions sociales, contribuent à maintenir la cohésion, la solidarité et la paix entre les groupes alliés. Le mythe ne se limite donc pas à expliquer l'origine de l'alliance ; il constitue également un cadre normatif qui oriente les comportements sociaux et renforce les liens intercommunautaires.

3.3.1. La fraternité

La fraternité constitue l'une des valeurs centrales véhiculées par la parenté à plaisanterie. Le récit mythique met en évidence un lien de proximité entre les communautés, exprimé par l'usage symbolique du terme « frère ». Ce terme ne renvoie pas seulement à une relation biologique, mais à une fraternité sociale et culturelle fondée sur un événement fondateur partagé. Dans le mythe, le fait qu'une communauté prenne en charge l'inhumation et les obsèques d'un membre de l'autre groupe traduit une reconnaissance mutuelle qui dépasse les frontières ethniques. Ce geste symbolique établit un lien de parenté morale entre les deux peuples, fondé sur le respect et la confiance. Ainsi, la fraternité instaurée par la parenté à plaisanterie favorise des relations marquées par la familiarité et la convivialité, et constitue un principe essentiel de coexistence pacifique entre les communautés. Au-delà de la fraternité, l'alliance à plaisanterie véhicule également une autre valeur importante : la solidarité, qui se manifeste à travers l'entraide et le soutien mutuel entre les communautés alliées.

3.3.2. La solidarité

La solidarité constitue une autre valeur fondamentale véhiculée par la parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest. L'alliance issue du mythe fondateur ne se limite pas à un récit symbolique ; elle se manifeste

concrètement dans les relations sociales par des pratiques d'entraide et de coopération entre les communautés. Dans le récit, la prise en charge du défunt par l'autre communauté – à travers l'inhumation et l'organisation des obsèques dignes – illustre déjà cette solidarité. Ce geste exprime une responsabilité morale envers l'autre groupe, au-delà de la parenté biologique. Dans la vie sociale, cette solidarité se manifeste notamment lors d'événements importants comme les mariages, les funérailles ou les travaux communautaires, où les groupes alliés s'apportent soutien et assistance. Les « cousins à plaisanterie » peuvent également intervenir pour apaiser les tensions ou faciliter la réconciliation. Ainsi, la parenté à plaisanterie renforce les liens sociaux et encourage un esprit de coopération entre les communautés, en faisant de l'entraide une obligation morale héritée de l'alliance fondatrice.

3.3.3. La tolérance

La tolérance constitue également une valeur importante portée par la parenté à plaisanterie. Elle s'exprime à travers les plaisanteries ritualisées qui caractérisent les relations entre les communautés alliées. Les échanges humoristiques, les taquineries et les moqueries symboliques permettent d'exprimer certaines critiques ou tensions dans un cadre socialement accepté. Dans ce contexte, la plaisanterie joue un rôle de régulation sociale. Elle permet de désamorcer les tensions et d'éviter que de simples différends ne dégénèrent en conflits ouverts. Les membres des groupes alliés peuvent ainsi se moquer les uns des autres sans que ces propos ne soient perçus comme des insultes, car ils s'inscrivent dans une tradition reconnue et partagée. Ces pratiques favorisent également la compréhension mutuelle entre les communautés. En acceptant ces échanges humoristiques, les individus apprennent à relativiser les différences et à développer un esprit de tolérance. Ainsi, la parenté à plaisanterie constitue un espace de convivialité qui transforme les différences culturelles en occasions des échanges et contribue au maintien de relations pacifiques entre les communautés.

3.3.4. Régulation des tensions sociales

L'alliance de parenté à plaisanterie joue un rôle important dans la régulation des tensions sociales entre les communautés alliées. Cette institution traditionnelle fonctionne comme un mécanisme culturel de médiation permettant de prévenir ou d'atténuer les conflits dans la vie sociale. Dans les sociétés où cette pratique est reconnue, les membres des groupes liés par la parenté à plaisanterie disposent d'un statut particulier qui leur permet d'intervenir dans les situations de tension. Les plaisanteries, les moqueries rituelles et les interpellations humoristiques servent alors à désamorcer les conflits et à favoriser la réconciliation entre les parties. Cette fonction de médiation contribue ainsi à maintenir l'équilibre des relations sociales. En transformant les différends en échanges humoristiques ou en discussions apaisées, la parenté à plaisanterie limite l'escalade des conflits et favorise le retour à l'harmonie sociale. Dans ce sens, elle constitue un mécanisme traditionnel de gestion des conflits fondé sur le dialogue et le respect mutuel (Sissao, 2002 : 121).

Ainsi, le mythe fondateur de la parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest apparaît non seulement comme un récit symbolique, mais aussi comme un instrument de cohésion sociale. À travers les valeurs de fraternité, de solidarité, de tolérance et de médiation qu'elle véhicule, cette institution contribue à maintenir des relations pacifiques et durables entre les communautés.

4. Analyse

L'analyse du mythe fondateur de la parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest du Burkina Faso révèle ses fonctions sociales et symboliques. Au-delà du récit, le mythe structure les relations intercommunautaires et contribue à la cohésion sociale. La mort et les rites funéraires jouent un rôle central : l'inhumation et les obsèques dignes organisées par une communauté autre que celle du défunt traduisent respect, fraternité et solidarité. La tragédie devient un moment fondateur d'alliance et de responsabilité collective. La parenté à plaisanterie crée un espace de communication par l'humour et les moqueries rituelles, permettant de désamorcer les tensions et de prévenir les conflits (Sissao, 2002). Des pratiques

similaires existent en Afrique de l'Ouest, où les « cousinages à plaisanterie » régulent les relations sociales et renforcent la coexistence pacifique. Ainsi, cette institution repose sur la mémoire collective et la parole traditionnelle pour promouvoir la fraternité, la solidarité, la tolérance et l'harmonie intercommunautaire. Elle illustre la pertinence des mécanismes culturels traditionnels dans la gestion des conflits et le maintien de la paix.

Conclusion

Cette étude met en lumière le mythe fondateur des relations de parenté à plaisanterie entre les *Ciraŋba* et les peuples du Sud-Ouest du Burkina Faso, en montrant qu'il dépasse le simple récit historique ou mythique pour constituer un véritable instrument de cohésion sociale. Gestes d'inhumation, obsèques dignes et serment moral assurent la fraternité, la solidarité, la tolérance et la régulation des conflits entre communautés. Le mythe constitue également un vecteur de mémoire collective et d'identité culturelle, rappelant aux générations la valeur du respect, de l'entraide et de la dignité humaine. À travers la parenté à plaisanterie, les *Ciraŋba* et leurs alliés perpétuent un patrimoine immatériel fondé sur la parole traditionnelle et la reconnaissance des ancêtres. Par ailleurs, cette institution assure la paix sociale en prévenant les conflits, en atténuant les tensions et en favorisant le dialogue, illustrant un mécanisme traditionnel efficace de médiation intercommunautaire. Enfin, cette recherche ouvre des perspectives pour étudier les alliances interethniques et les traditions orales africaines, notamment la manière dont les mythes fondateurs influencent la régulation sociale, la construction identitaire et la cohésion dans des sociétés multiethniques. Le mythe et les pratiques de parenté à plaisanterie entre *Ciraŋba* et *Lobi* montrent ainsi comment mémoire, symbolique et rituel se conjuguent pour construire des relations harmonieuses et durables.

Bibliographie

I. Sources orales

Karama Baba Paul (1930-2020), chef du village de Djarabakôkô, lors d'une interview réalisée le 25 août 2013 par moi-même, Soulama Mandjin Adama.

II. Personnes enquêtées

N°	Nom et prénoms	Âge	Fonction	Lieu et Période de l'enquête
1	Héma Adjaratou	52	Commerçante	Banfora (mars 2025)
2	Hema Biba	47	Dolotière	Sinièna (avril 2024)
3	Fayama Diloma	60	Cultivateur	Djarabakôkô (janvier 2026)
4	Sirima Souôdjo	55	Éleveur	Kossara (décembre 2025)
5	Soulama Tchafigui	49	Instituteur	Banfora (mars 2025)
6	Karama Wiyougou	65	Chef de terre	Djarabakôkô (janvier 2026)
7	Karama Abdoul Kader	50	Jardinier	Kossara (décembre 2025)
8	Karama Alassane	58	Forgeron	Sinièna (avril 2024)
9	Karama Dilomaman	62	Guérisseur	Djarabakôkô (janvier 2026)
10	Karama Damahi	45	Balafoniste	Banfora (mars 2025)
11	Karama Guan	53	Promoteur culturel	Kossara (décembre 2025)
12	Somé Toyipouo	70	Cultivateur	Djarabakôkô (janvier 2026)
13	Hien Séverin	48	Instituteur	Sinièna (avril 2024)
14	Kambou Viviane	44	Commerçante	Banfora (mars 2025)
15	Dabiré Albert	57	Éleveur	Kossara (décembre 2025)
16	Dabiré Watil	51	Plombier	Sinièna (avril 2024)
17	Karama Madou	63	Guérisseur	Djarabakôkô (janvier 2026)
18	Hien Patrice	46	Animateur culturel	Banfora (mars 2025)
19	Hien Edouard	54	Cultivateur	Kossara (décembre 2025)
20	Da Sié	59	Instituteur	Sinièna (avril 2024)

III. Ouvrages

CAMARA, Sory, 1983, *Paroles très anciennes*, Grenoble, La Pensée Sauvage.

CAMARA, Sory, 1992, *Gens de parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société Malinké*, Paris/Conakry, ACCT, Éditions Karthala/SAEC.

CAUVIN, Jean, 1978, *Comprendre la parole traditionnelle*, Paris (Issy-les-Moulineaux), Les Classiques Africains, Saint-Paul.

CHEVRIER, Jacques, 1986, *L'arbre à palabres : essais sur les contes et les récits traditionnels d'Afrique noire*, Paris, Hatier.

CHEVRIER, Jacques, 1990, *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin.

ENO DONGALA, S. M., 1983, *Comprendre la littérature orale africaine*, Paris, Les Classiques Africains.

HALBWACHS, Maurice, 1997, *La mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France.

IGWE, F., 2017, *Sorcellerie et société en Afrique : perspectives anthropologiques*, Abidjan, (éditeur non précisé).

IZARD, Michel, 1984, *La dimension sociale de l'émotion*, Paris, Presses Universitaires de France.

LÉVI-STRAUSS, Claude, 1949, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton.

LÉVI-STRAUSS, Claude, 1955, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.

NEEDHAM, R., 1977, *La parenté en question*, Paris, Seuil.

RADCLIFFE-BROWN, A. R. et FORDE, C. D., 1953, *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Paris, Presses Universitaires de France.

SISSAO, Alain Joseph, 2002, *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso*, Ouagadougou, Éditions Sankofa et Gurli.

I- Articles

BADIN', Amadé, 1994, « Les relations de parenté à plaisanterie : éléments des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso », *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, L'Harmattan, pp. 250.

BLACKELAIRE, J. L., 1993, « Anthropologie et société », *Université de Louvain*, pp. 125-140.

EVANS-PRITCHARD, E. E., 1929, « Some collective expressions of obscenity in Africa », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 49, pp. 311-331.

- EVANS-PRITCHARD, E. E., 1929, « Zande Blood-brotherhood », *Africa*, 6, pp. 369-401.
- GRIAULE, M., 1948, « L'alliance cathartique », *Africa*, 18, pp. 242-258.
- HAED, S., 1990, « Joking and avoidance, hostility and incest », *Man*, pp. 377-392.
- KHAN, M. Y., 1990, « Kinship in the Gadbas of Bastar », *Man of India*, vol. 70, n°2, pp. 192-194.
- KOMPAORE, Prosper, s.d., « La parenté à plaisanterie : une catharsis sociale au profit de la paix et de la cohésion sociales au Burkina Faso », *Les grandes conférences du Ministère de la communication et de la culture du Burkina Faso*, Ouagadougou, pp. 73-97.
- LABOURET, H., 1929, « La parenté à plaisanterie en Afrique occidentale », *Africa*, 2, pp. 244-294.
- LALLEMAND, S., 1997, « Relations à plaisanterie, relations froides », *Une famille mossi*, Paris-Ouagadougou, CNRST, Recherches Voltaïques 17, pp. 269-294.
- MAUSS, M., 1927, « Parenté à plaisanterie », *École Pratique des Hautes Études (EPHE), Section des Sciences religieuses, Annuaire*, Paris, pp. 3-21.
- MONTSERRAT, Paul Marti, s.d., « Conduites permissives en Afrique », *Documentation ORSTOM*, pp. 229-327.
- MOREAU, R. E., s.d., « Joking relationships in Tanganyika », *Tanganyika Notes*, 12, pp. 1-10.
- NYAMBA, André, s.d., « La problématique des alliances et des parentés à plaisanterie au Burkina Faso : historique, pratique et devenir », *Les grandes conférences du Ministère de la communication et de la culture du Burkina Faso*, pp. 73-97.
- PAGEARD, R., 1958, « Notes sur les rapports de sanakouya, cercle de Ségou et de Macina (Soudan) », *Bulletin de l'IFAN, Série B*, 20, Dakar, pp. 123-141.
- PAULME, Denise, 1939, « Parenté à plaisanterie et alliance par le sang en Afrique occidentale », *Africa*, 12, pp. 433-444.

ZADI ZAOUROU, B., 1974, « Expérience africaine de la parole : problèmes théoriques de l'application de la linguistique à la littérature », *Annales de l'Université d'Abidjan, Série D, Lettres*, Tome 7, pp. 180.